

La gardienne de Lantin dans une nouvelle vidéo

27/04/2017

HOT, HOT, HOT

La gardienne de Lantin dans une nouvelle vidéo

LWS



Le genre de vidéo qui vous poursuit à jamais...

D.R.

En 2013, une vidéo avait circulé dans les couloirs de la prison de Lantin, suscitant la stupéfaction du côté des matons et un vif intérêt chez les détenus... On y voyait une gardienne de prison s'envoyer en l'air avec son partenaire. La vidéo avait été postée sur un site porno amateur, et elle est toujours aujourd'hui d'un accès on ne peut plus facile puisqu'il s'agit de taper le titre de celle-ci pour pouvoir la visionner.

Tatouages similaires

Si c'est en 2013 qu'elle avait ainsi circulé, c'est en 2010 que la vidéo avait été tournée, c'est-à-dire avant que la Liégeoise ne soit engagée par le SPF Justice. Du côté de la prison de Lantin, on ne pouvait donc que constater que la matonne n'avait pas nui à l'image de la profession puisqu'elle n'avait pas encore été embauchée par le ministère de la Justice au moment du tournage... Elle était restée affectée à la maison d'arrêt, et l'affaire avait fini par s'oublier.

Mais une nouvelle vidéo aurait surgi, il y a environ 3-4 mois. On y verrait une dame dont les tatouages ressemblent à ceux de la matonne, et les tatouages de son partenaire sont semblables à ceux d'un jeune sportif qui a été détenu en maison d'arrêt de Lantin, là où elle travaillait. *« On ne voit pas bien les visages, mais la ressemblance avec les tatouages des deux « acteurs » de ce petit film amateur est troublante »*, explique une personne qui souhaite conserver l'anonymat.

À la prison, on ne souhaite pas communiquer sur cette histoire de pseudo nouvelle vidéo. *« Nous pourrions le faire, mais nous ne le ferons pas »*, affirme fermement Marc Brisys, directeur de Lantin.

Si l'on ne peut identifier formellement la gardienne sur ces images, on ne peut lui imputer aucune faute disciplinaire. Et on peut alors considérer que le nouveau « bad buzz » à Lantin n'est qu'une conséquence de la première vidéo, tournée quand la jeune femme, aujourd'hui âgée de 32 ans, n'était pas encore matonne. On ne le dit jamais assez : diffuser ce genre d'images peut vous poursuivre toute une vie...

Mutation

La « sortie » de cette nouvelle vidéo a été concomitante avec la mutation de la gardienne, qui ne travaillerait désormais plus en maison d'arrêt mais bien en maison de peine. Elle pourrait en outre être orientée vers l'aile des femmes, où elle retrouverait sans doute la tranquillité.

Car dans les couloirs de la prison, certains détenus se délectent de ces nouvelles rumeurs et invectivent la gardienne. Des dossiers disciplinaires ont été initiés à la suite de remarques déplacées, et plusieurs détenus auraient été sanctionnés par un passage en IES (cellule d'isolement).

« Ce que je trouve complètement absurde », s'insurge M e Jaminon, avocat d'un détenu concerné. « Ce genre de sujet peut forcément induire des réflexions dans le chef d'hommes privés de leur liberté. Je dirais que c'est inévitable dans un tel contexte, et que la direction a d'autres possibilités pour tenter d'épargner cela à son employée. On ne peut pas pénaliser des détenus par des séjours au cachot pour ça ! »